

**AVIS D'ABANDON D'UN SYSTÈME D'ÉLIMINATION DES EAUX USÉES ET DE REMISE EN ÉTAT DU SITE**

En vertu du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées*, le propriétaire d'un bâtiment muni d'un système d'élimination des eaux usées qui procède à l'abandon d'une installation doit en informer un agent d'hygiène du milieu, donner les raisons de l'abandon et fournir des renseignements au sujet de la remise en état éventuelle du site.

Nom du propriétaire \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

**Désignation officielle** Lot n° \_\_\_\_\_ Plan n° \_\_\_\_\_ Bail n° \_\_\_\_\_

Adresse municipale (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_

**Date d'installation et numéro de permis** \_\_\_\_\_

**Type d'établissement**

Résidence  Entreprise  Camp de chantier  Autre (précisez) \_\_\_\_\_

**Raison de l'abandon** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Quelles composantes abandonnez-vous? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Fosse septique  Réservoir d'eaux usées  Fosse d'aisances  
 Système d'absorption par le sol (ex. puisard d'absorption) \_\_\_\_\_

**Remise en état éventuelle du site**

Enlèvement des composantes et remplissage des excavations avec de la terre jusqu'à 30 cm (12 pouces) au-dessus du niveau du sol initial.  
 Remplissage des composantes de terre pour empêcher leur affaissement.  
 Démolition des composantes et remplissage de terre jusqu'à 30 cm (12 pouces) au-dessus du niveau du sol initial.  
 Remise en état des composantes, précisez \_\_\_\_\_

**Je déclare par les présentes que les renseignements ci-dessus concernant l'abandon ou la remise en état du système d'élimination des eaux usées sont exacts et que j'ai satisfait aux exigences du *Règlement sur les systèmes d'élimination des eaux usées*.**

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire ou de l'entrepreneur

\_\_\_\_\_  
AAAA/MM/JJ

Date